



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'AFFAIRE DE TOUS

Avec l'arrivée de septembre, la période des vacances est terminée pour plusieurs. J'espère qu'elles ont été agréables et reposantes et que vous avez eu l'occasion de recharger les batteries.

Septembre est aussi synonyme de rentrée scolaire et de reprise en force des activités en général et donc d'intensification des déplacements sur notre réseau routier. Puisque la sécurité routière est l'affaire de tous, je vous demande de prendre quelques instants pour y réfléchir et, pour ceux à qui le chapeau fait, de « modérer vos transports » ! Par là, entendons non pas moins circuler, mais bien de le faire avec civisme et prudence. Pour tous les usagers de la route, automobilistes, cyclistes, camionneurs, motocyclistes, piétons et autres, calme et courtoisie sont de mise. Et surtout, partout et en tout temps, la sécurité doit primer.

Quel que soit le mode de transport utilisé, partager la voie publique demande une attention de tous les instants. Prendre conscience de la présence de l'autre sur la chaussée, c'est le début du partage sécuritaire de la route.

À l'approche des intersections, redoublez de vigilance. L'intersection est le lieu où l'on retrouve le plus d'accrochages entre les usagers de la route, tous modes de déplacement confondus. Plusieurs autres situations sont par ailleurs potentiellement dangereuses : virages à droite sur feux rouges, angles morts des véhicules, vitesse excessive, freinage brusque ou portières d'autos qui s'ouvrent inopinément ne sont que quelques exemples de circonstances où anticiper le danger peut être salutaire.

En ce qui a trait aux cyclistes et piétons, pensez à être vus lorsque vous vous déplacez le soir. Plusieurs dispositifs d'éclairage actif simples et peu onéreux sont offerts sur le marché. Le port de vêtements comportant des bandes réfléchissantes est aussi tout indiqué. Plusieurs croient à tort que les lumières de la ville suffisent pour être vu. Si on ne vous voit pas, on ne peut faire attention à vous. Soyez brillants!

La question de la sécurité routière est particulièrement critique aux abords des écoles en cette période de retour en classe. Aidons nos jeunes concitoyens en portant une attention particulière à eux. Quant aux parents de ces derniers, incitez-les à faire preuve de prudence dans leurs déplacements et à respecter les règles de base. Mettez l'emphase sur l'importance de se déplacer sur les trottoirs ainsi que de respecter les feux de circulation pour piétons. Traverser la chaussée aux endroits indiqués et éviter de traverser entre deux véhicules immobilisés sont des habitudes à privilégier. Sensibilisez-les également au fait de s'assurer que les conducteurs les ont bien vus avant de commencer à traverser la rue et ce, surtout en présence de véhicules lourds puisque les conducteurs de ces derniers ne sont pas toujours en mesure de bien voir ce qui se passe autour d'eux. Les écoliers sont en apprentissage de la vie; à cet âge, on ne répète jamais trop!

Une telle chronique consacrée à la sécurité routière ne serait complète sans aborder la question du téléphone cellulaire. Que ce soit pour texter, parler ou simplement regarder l'heure, il est interdit de tenir son téléphone cellulaire en main quand on conduit un véhicule. Un point c'est tout. La loi est claire. Le gros bon sens aussi.

En guise de conclusion, voici une transcription de l'article 3.1 du *Code de la sécurité routière du Québec*, lequel traite du « principe de prudence ».

3.1. *Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.*

Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.

L'usager vulnérable est, pour sa part, tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité..

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

SAVIEZ-VOUS QU'IL EST MAINTENANT POSSIBLE DE VOUS ABONNER POUR RECEVOIR LE MIM PAR COURRIEL ?

Voici la procédure à suivre.

- Rendez-vous sur notre site Internet, section [Services en ligne](#), puis [Alertes citoyennes](#);
- Connectez-vous ou créez votre compte;
- Cochez MIM dans la liste des notifications que vous désirez recevoir.

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!

Pour tout savoir sur votre Ville

VSAD.ca



@VSADofficiel
@VSADcomplexesportif



@VSADofficiel



@VSADofficiel

ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES VIA NOTRE SITE WEB



Horaire régulier des bureaux administratifs à compter du 9 septembre :
lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Pour toute urgence en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781.

EMPLOIS

Besoin d'un nouveau défi ?

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

C'est possible! Différents postes sont régulièrement offerts chez nous. Consultez sans tarder la rubrique « Faire carrière à la Ville » de notre site Internet pour connaître la liste des offres disponibles.

www.VSAD.ca



Service des ressources humaines | rh@vsad.ca

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE T'ATTEND!

La Sodem offre plusieurs postes à la piscine du Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures:

- Assistant-sauveteur
- Sauveteur
- Moniteur sécurité aquatique
- Moniteur en sauvetage
- Moniteur mise en forme

Notre équipe t'attend!
vsadcomplexe@sodem.net



Employé recherché au casse-croûte du Complexe sportif

15 à 20 h par semaine
Salaire selon expérience
Bienvenue aux étudiants, retraités ou semi-retraités

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à hlapointe005@hotmail.com ou bien vouloir contacter Hervé Lapointe au 418 455-7555.

NOUVELLE LIMITE DE VITESSE – RUE DU TRÈFLE DÈS LE 27 AOÛT

En raison du corridor scolaire, du parc Place-Portneuf, d'une passerelle piétonnière, d'une garderie familiale et de l'affluence d'automobiles, l'adoption d'une loi accordant une baisse de vitesse à 40 km/h a été nécessaire. Également, il y aura installation de bollards et d'un radar pédagogique sous peu. Puis, il y a une interdiction de stationner au nord sur une partie de la rue et un corridor piétonnier sera balisé plus au sud. Toutes ces mesures servent à protéger les usagers de cette zone particulièrement achalandée.



PAIEMENT DES TAXES

Le 4 octobre est une date à retenir puisqu'il s'agit de l'échéance pour payer le troisième et dernier versement des taxes annuelles 2019.

Payez vos comptes de taxes en ligne avec les institutions financières participantes! Un mode de paiement rapide, facile, pratique et sans souci.

Vous êtes nouveau propriétaire? Un certain délai existe entre la transaction et la mise à jour du rôle. Puisque le compte de taxes est valide pour l'année entière et attribué à la propriété, il se peut que le compte de taxes soit émis au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait pas de l'obligation de payer les taxes. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le montant soit payé. Vous pouvez aussi consulter votre compte de taxes sur notre site Internet sous l'onglet [Citoyens - Budget, finances et taxes](#).

PRUDENCE AUTOUR DES ÉCOLES

En cette période de rentrée scolaire, voici un petit rappel de quelques règles de sécurité aux abords des écoles.

Les écoliers

- Assurez-vous d'être toujours visibles et de marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée en faisant face à la circulation;
- Respectez les directives des brigadiers scolaires et traversez aux intersections;
- Rendez-vous directement à l'école et évitez de vous attarder en chemin. S'il survient une situation anormale, parlez-en immédiatement à un brigadier ou à un professeur;
- Évitez de vous bousculer.

Les automobilistes

- Respectez la signalisation à l'approche des zones scolaires ainsi que lorsque vous croisez des autobus en circulation;
- Soyez vigilants lorsque vous circulez près d'autobus immobilisés, que les feux intermittents soient actionnés ou non;
- Respectez les limites de vitesse et les panneaux de signalisation. Notez que depuis le 1^{er} août 2019, le montant des amendes pour les excès de vitesse commis dans les zones scolaires est doublé;
- Attendez que le brigadier ait terminé de faire traverser les écoliers avant de circuler.

Voici les intersections où il y aura présence de brigadiers scolaires.

Secteur les Bocages, 5 brigadiers

Du Sourcin/Antoine-Gaboury, du Sourcin/des Halliers, du Sourcin/des Landes, du Sourcin/du sentier face au centre sociorécréatif les Bocages, des Landes/de l'Eider

Secteur Centre, 7 brigadiers

Route 138/Jean-Juneau, Jean-Juneau/école secondaire, Jean-Juneau/du Charron, du Charron/de l'Entrain, Béchard/du Collège, du Collège/écoles primaires, route Racette/du Trèfle



SUIVI DE LA RENCONTRE DU LAC SAINT-AUGUSTIN NORD DU 17 JUIN 2019

Toutes les demandes des personnes inscrites au registre des rencontres ont été reçues. Les citoyens seront convoqués par les services concernés durant les prochaines semaines, avant que le conseil municipal ne prenne de décisions dans ce dossier.

TRAVAUX D'ENVERGURE ET ACCÈS RESTREINT AU PARC RIVERAIN À COMPTER DU 26 AOÛT

Soucieuse d'offrir à ses citoyens des infrastructures de qualité et un environnement sécuritaire, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à aviser tous les usagers du parc Riverain des travaux en cours. Ces travaux, d'une durée d'environ deux mois, consistent à restaurer tous les trottoirs et passerelles en bois du parc.

L'accès au lac par le sentier principal du parc sera tout de même accessible, mais l'entrepreneur aura installé des clôtures de sécurité que les usagers devront respecter. Par contre, certains sentiers seront fermés et d'autres ouverts, tout dépendamment de la progression des travaux. Surveillez la signalisation !

Il est à noter que le stationnement situé près de la rue de L'Hêtrière sera fermé; nous demandons donc aux usagers de se stationner au 4950, rue Lionel-Groulx, soit au centre communautaire Jean-Marie-Roy.

Pendant les travaux, nous vous invitons à visiter nos autres parcs qui sont tout aussi magnifiques : parc des Hauts-Fonds, parc du Boisé Saint-Félix, etc. Visitez la page Parcs et espaces verts de notre site Web au <https://vsad.ca/parcs>.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

Règlement n° 2019-595 pour la citation patrimoniale du Domaine des pauvres

Sensibilisé à l'importance patrimoniale du Domaine des pauvres du chemin Notre-Dame dont l'intégrité restante est menacée, le conseil municipal a signifié son intention de protéger le site avec un avis de motion, le 1^{er} août 2019, devant mener à l'adoption du Règlement n° 2019-595 pour la citation patrimoniale du Domaine des pauvres. Processus encadré par la *Loi sur le patrimoine culturel chapitre P-9.002*, ces pouvoirs permettent à la Ville d'adopter des mesures visant la protection du site au bénéfice des générations présentes et futures. Le conseil municipal doit prendre l'avis du Conseil local du patrimoine avant de poser plusieurs actes tels qu'une citation ou une identification.

Le Conseil local du patrimoine a pour fonction de donner son avis au conseil municipal auquel il se rattache sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel par la municipalité. Aussi, le Conseil local du patrimoine doit, entre autres, recevoir toute personne intéressée à se faire entendre au sujet des projets d'identification et de citation de la municipalité. La séance publique du 11 septembre est à cet effet.

Après avoir entendu les citoyens désirant s'exprimer et à la suite de réflexions, le Conseil local du patrimoine formulera son avis au conseil municipal.

Où : Hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures - Salle Jobin
Quand : 11 septembre 18 h



EMPRISE

Saviez-vous que l'emprise de la rue ne se restreint pas aux limites de celle-ci? Généralement, une bande de terrain située entre la chaussée et votre terrain est propriété de la Ville.

La Ville tolère certains biens ou infrastructures installés dans cette emprise. Toutefois, elle ne se tient pas responsable de l'entretien ou des réparations de ceux-ci. De plus, la Ville peut, sans préavis, intervenir à l'intérieur de sa propriété.

C'est pourquoi cette dernière vous invite à limiter l'aménagement paysager ou toute installation dans cette portion de terrain. Pour toute question concernant l'emprise de la Ville sur votre propriété, nous vous invitons à contacter le Service de l'urbanisme ou vous pouvez également consulter la carte interactive de la Ville de Québec à l'adresse suivante : <http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive>, afin de visualiser l'emprise de votre secteur.

DÉNEIGEMENT

La préparation de votre terrain est essentielle pour éviter des bris lors des opérations de déneigement. Voici quelques informations pouvant aider à réduire le nombre d'incidents reliés aux opérations de déneigement pour l'hiver à venir.

À l'approche de l'hiver, il est de votre responsabilité, comme citoyens, de renforcer vos installations, d'augmenter la résistance ou de protéger adéquatement tout bien, arbre, clôture ou haie se trouvant sur votre propriété. Pour ce faire, vous pouvez, entre autres, apposer une toile synthétique sur votre terrain, installer une clôture à neige ou une couverture hivernale pour protéger vos arbres et arbustes. Aussi, vous pouvez apposer des affiches ou balises pour guider les travailleurs lors des opérations déneigement. Lors de ces opérations, suivant le plan établi par la Ville, il est prévu que la neige soit soufflée sur les terrains avoisinants lorsque la configuration du terrain le permet. En effet, nous vous rappelons que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités

de projeter la neige qui recouvre la voie publique sur les terrains privés contigus. La Ville agit avec prudence et diligence à cet égard et elle ne peut pas être tenue responsable des bris si elle n'a commis ni faute ni négligence.

PONCEAUX D'ENTRÉE PRIVÉE

La majorité des ponceaux d'entrée privée se situe dans l'emprise de la Ville. Au même titre que tout autre bien ou infrastructure dans son emprise, la Ville accepte la présence de ponceaux d'entrée privée, tant que cela n'affecte pas le drainage des fossés.

Il est primordial de noter qu'à l'exception des ponceaux aux fins agricoles ou pour accéder à une résidence ayant un lien avec une terre agricole, seule la Ville ou son mandataire peut procéder à l'installation ou à la réfection d'un ponceau. Pour ce faire, les propriétaires doivent effectuer une demande d'intervention au Service de l'urbanisme et acquitter les frais afférents avant que les travaux ne soient réalisés, le cas échéant.

MAUVAIS ÉTAT D'UN PONCEAU D'ENTRÉE PRIVÉE

Dans un premier temps, si la Ville constate qu'un ponceau cause des dommages à la propriété publique ou est dans un état qui favorise ou permet l'érosion et le transport de sédiments, elle en informera le propriétaire riverain. Par la suite, si aucune action n'est entreprise par le propriétaire et que le ponceau cause par exemple, des problèmes d'écoulement des eaux dans le fossé où il est situé, la Ville devra procéder au retrait de celui-ci. Cependant, celle-ci ne remplacera pas les infrastructures retirées. Le propriétaire doit, pour ce faire, effectuer une demande d'intervention telle que décrite ci-haut.

Nous vous invitons à consulter le Règlement 2018-552 régissant les ponceaux, les entrées privées et la fermeture des fossés pour plus de renseignements. Pour toute question, bien vouloir communiquer avec le Service de l'urbanisme au 418 878-VSAD.



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Ordures



Recyclage



Les ordures et les matières recyclables sont collectées toutes les semaines. Si vous avez des branches, des résidus de désherbage ou de taille de haie, veuillez en disposer dans les ordures. Herbicyclage obligatoire, aucune rognure d'herbe dans les ordures.

Encombrants



Les prochaines collectes : **10 septembre et 22 octobre.**
Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955, #5406 ou via le Web avant le lundi midi précédant la collecte.

ÉCOCENTRE

OUVERT TOUS LES JOURS ET 3 SOIRS/SEMAINE

Lundi et mardi : 12h à 17h
Mercredi : 12h à 21h
Jeudi et vendredi : 9h à 21h
Samedi/dimanche : 8h à 17h

GRAND CIRCUIT FAMILIAL – 14 SEPTEMBRE

Le 14 septembre prochain, plaisir, dépassement de soi et générosité seront une fois de plus au rendez-vous à Saint-Augustin-de-Desmaures lors de la course annuelle du Grand Circuit Familial, en partenariat avec l'école des Pionniers. Couronné de succès depuis sa première édition en 2012, Le Grand Circuit Familial rassemble et fait bouger toutes les générations au cœur de la ville. Du départ des enfants à la tant attendue marche des aînés, tout le monde y trouve son compte, au plus grand bonheur de toute la famille!

En nouveauté pour sa 8^e édition, le Grand Circuit Familial s'associe à l'école des Pionniers et à son projet d'aménagement de la cour extérieure des deux pavillons du primaire. Ensemble, permettons à nos jeunes de rester actifs, de courir, de sauter et de bouger entre amis grâce aux nouvelles aires de jeux.

Fidèle au rendez-vous, l'organisation pourra compter sur le support et la générosité Mme Joannie Fortin, alias *La folle qui court*, animatrice à la station radio WKND 91,9 FM et dévouée porte-parole de l'événement depuis 2015. Il en sera de même pour la Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin, partenaire majeur de l'événement pour une troisième année consécutive.

Vous ne courez pas? Pas de souci, nous avons besoin de vous. Venez faire une différence comme bénévole. Pour tous les détails de l'événement, consultez la page Web <https://grandcircuitfamilial.ca>.



LA GRANDE MARCHÉ – 19 OCTOBRE

Pour une 2^e année consécutive, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures vous invite à sa Grande marche en collaboration avec le Grand défi Pierre Lavoie, la Fédération des médecins omnipraticiens et Cardio Plein Air.

Venez profiter d'un parcours balisé de 5 km à travers les rues et sentiers du quartier les Bocages. Nous vous accueillerons dès 9 h au centre socio-récréatif les Bocages avec jeux gonflables, échauffements et petites activités. Le départ aura lieu à 10 h et une collation vous sera offerte à votre retour au point de départ.

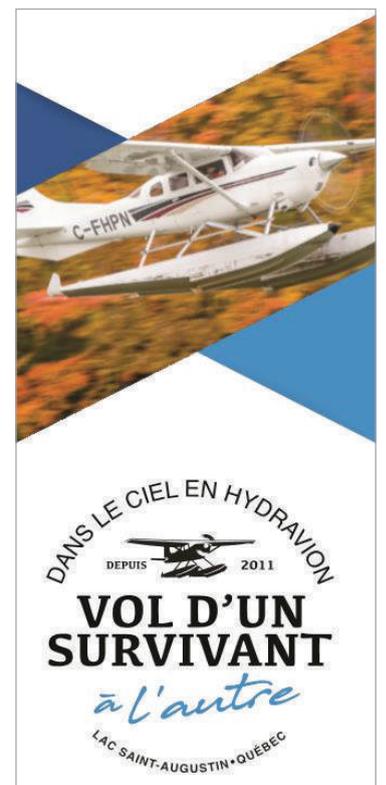
VOL D'UN SURVIVANT À L'AUTRE LAC SAINT-AUGUSTIN – 21 SEPTEMBRE

Le 21 septembre prochain, l'événement « Vol d'un survivant à l'autre » se tiendra au lac Saint-Augustin. Cet événement a pour but d'amasser des fonds au profit de jeunes enfants du CHU de Québec qui luttent contre le cancer.

Sous forme d'une journée de vols en hydravion au départ du lac Saint-Augustin, l'événement permet à une vingtaine d'enfants de survoler la belle ville de Québec sous les couleurs automnales, permettant ainsi d'oublier, l'espace de quelques instants, la maladie et les traitements. Depuis 2018, l'événement est associé à la Fondation Charles-Bruneau, organisme dont la mission est de procurer à tous les enfants atteints de cancer les meilleures chances de guérison en finançant la recherche et en supportant le développement de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique.

L'équipe responsable de l'événement désire aviser la population qu'une dérogation a été obtenue afin de permettre plus d'un décollage à l'heure pour la durée de l'événement, soit le 21 septembre entre 9 h et 18 h. L'équipe est désolée pour les désagréments et remercie la compréhension et la collaboration des résidents.

Vous pouvez consulter le site Internet au www.volsurvivant.com.



L'inscription est obligatoire pour la majorité des activités et se fait sur place ou par téléphone durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les dates de début des inscriptions sont précisées à chacune des activités.



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Judi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

FORMATION INITIATION À L'INFORMATIQUE ET AU MONDE D'INTERNET

Vous souhaitez vous familiariser avec l'informatique? Cette formation individuelle sera l'occasion de découvrir de nouvelles fonctionnalités et d'apprendre à exploiter toutes les ressources du monde d'Internet. Notre formateur bénévole, M. Gaétan Cyr, vous aidera selon vos besoins à utiliser Windows, surfer sur le Web, envoyer des courriels, utiliser les réseaux sociaux, découvrir les aspects pratiques du Web et vous protéger des risques d'Internet. Les formations se tiennent les mercredis, du 18 septembre au 11 décembre. Inscription durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, sur place ou par téléphone.

LIRE ET FAIRE LIRE : BÉNÉVOLES-LECTEURS RECHERCHÉS

Vous avez 50 ans ou plus? Vous aimeriez partager un peu de votre temps libre avec des enfants de maternelle et de 1^{re} année pour stimuler leur goût et leur plaisir de lire? Devenez bénévole-lecteur pour le programme Lire et faire lire.



Information et inscription pour la session d'automne auprès de Sarah Vachon-Bellavance à sarah.vachon-bellavance@vsad.ca ou au 418 878-4662 poste 6611.



Nouveaux titres disponibles en langue espagnole pour les jeunes et les adultes. Vous trouverez ces documents dans la section multilingue.

La bibliothèque possède plusieurs documents DYS pour les jeunes et les adolescents dyslexiques. Avec ces livres adaptés, ils auront ainsi le plaisir de lire les mêmes livres que les autres lecteurs. N'hésitez pas à demander l'aide du personnel pour vos recherches.

Du 31 août au 29 septembre

Exposition « **Les belles actuelles** » de Josiane Leclerc
La femme méditative, ancrée dans son quotidien, aux allures parfois « vintage », est une thématique très présente dans les dernières créations de Josiane Leclerc. Elle aime présenter la beauté de la femme actuelle dans divers contextes, explorant ses forces et ses fragilités, ses attitudes et sa liberté.



Ateliers artistiques pour les adultes (le 2^e mardi du mois) avec l'artiste Luce Théberge

10 septembre à 10 h 30

« **Technique d'impression** » Création spontanée à partir de différents objets trempés dans l'encre ou l'acrylique

Inscription en cours



17 septembre à 19 h

Conférence « **La science dans votre assiette** » par Anne-Marie Desbiens, la Foodie Scientifique, dans le cadre de la Semaine de la culture scientifique
Inscription en cours

Plongez dans un repas typique pour y découvrir la fascinante science qui se cache derrière les aliments de tous les jours!



Plus d'infos sur les activités à l'horaire : dans le dépliant de la programmation et sur le site VSAD.ca/calendrier

20 septembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau

« **Je veux te raconter une histoire** » de Tom William, éditions Kaléidoscope
Inscription dès le 6 septembre



21 septembre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans, avec Réjane Gourin

« **Le Moustique** » de Stéphanie Guérineau, éditions Les 400 coups
Inscription dès le 7 septembre



27 septembre à 14 h 30 - PÉDAGO À LA BIBLIO

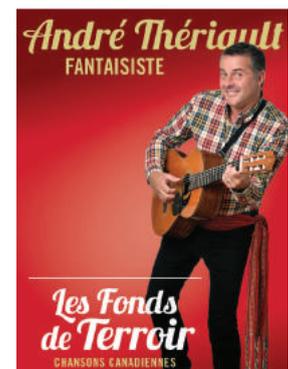
« **Atelier d'initiation au doublage** » pour les 9 à 12 ans, avec Marie-France Fournier

Viens découvrir le métier de comédien de doublage!
Inscription dès le 13 septembre

3 octobre à 19 h

Concert « **Les Fonds de Terroir** » par André Thériault

Inscription dès le 19 septembre
Un spectacle guitare-voix et harmonica, présenté à la façon des fantaisistes d'autrefois, avec beaucoup d'humour et d'intervention. Oser la tradition orale, c'est ouvrir un espace où les spectateurs se surprennent à rire et à chanter de bon cœur!



20 septembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau
« **Les quatre saisons de petit Renard** » de Nicolas Gouny, éditions Balivernes
Inscription dès le 20 septembre

Du 5 octobre au 3 novembre

Exposition : « **D'ici et d'ailleurs** » de Louise Goupil et Jean-Pierre Roy
Vernissage le samedi 5 octobre de 14 h à 16 h

Projet initié par deux artistes de Saint-Augustin-de-Desmaures qui présentent une exposition de photos « D'ici et d'ailleurs » ainsi que des textes tirés des ateliers d'écriture du volet 1 du projet portant le même nom. Une occasion de découvrir les perceptions des uns et des autres, d'âges et de milieux différents. Les visiteurs pourront vivre l'expérience de l'écriture durant la tenue de cette exposition.



8 octobre à 10 h 30

Atelier artistique pour les adultes avec l'artiste Luce Théberge
« **Gravure** » Impression à partir de feutres de couleur et colle à papier mâché
Inscription dès le 24 septembre



12 octobre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans, avec Réjane Gourin
« **Ton histoire** » de Jeanne Ashbé, éditions Pastel
Inscription dès le 28 septembre

CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES

Tout le personnel de la bibliothèque Alain-Grandbois tient à remercier et à féliciter les 249 enfants qui ont participé au Club de lecture Crock-livres cet été. Bravo pour les 1 224 moments de lecture de la catégorie Crick-crack-crock et pour les 5 774 livres lus pour les catégories Mini, Maxi et Super-crock.

SPECTACLE DE CLÔTURE

Lors de la fête de clôture, le 20 août dernier, plus de 157 enfants et leur famille ont assisté au spectacle « **Au-delà des rayons lunaires** » des Productions Logico et quatre d'entre eux ont reçu un prix de présence. Plusieurs prix de participation ont aussi été remis lors de l'édition Super héros de la lecture.

Félicitations à tous les gagnants!

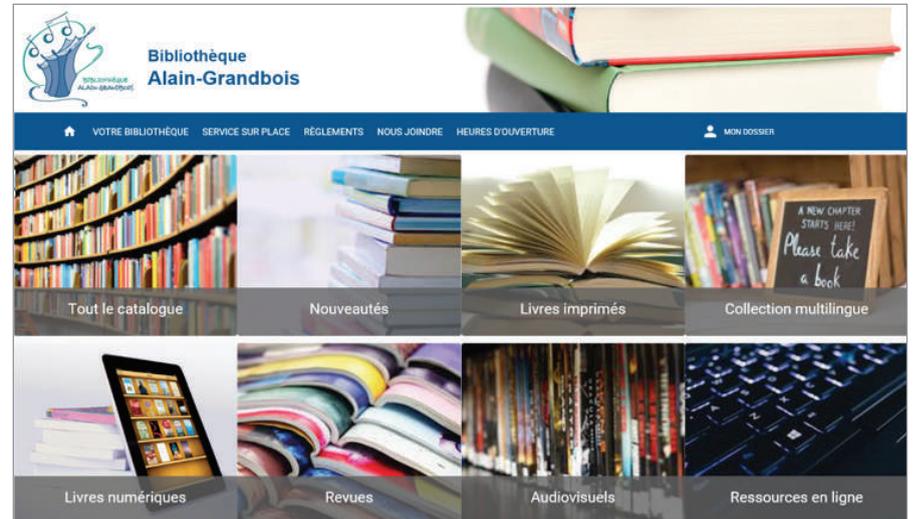


Merci à notre partenaire,
la Caisse Desjardins de Cap-Rouge - Saint-Augustin, pour sa participation au succès de cette 26^e édition du Club de lecture Crock-livres.



NOUVEAU CATALOGUE EN LIGNE

Le catalogue de la bibliothèque Alain-Grandbois fait peau neuve! Avec un visuel invitant et dynamique, le nouveau catalogue offre de nouvelles possibilités de recherche et une navigation plus intuitive. Consultez « Mon dossier » pour effectuer des prolongations, pour connaître les dates d'échéance de vos emprunts, pour mettre à jour vos renseignements, etc. Pour obtenir de l'aide lors de votre première navigation en ligne ou pour transmettre vos commentaires et suggestions d'amélioration, présentez-vous à la bibliothèque et nos agents se feront un plaisir de vous assister. Vous pouvez accéder au catalogue à l'adresse suivante : catalogue.vsad.ca.



les journées de la culture

29 septembre de 14 h 30 à 15 h 30
Prestation de la Quintette de cuivre

Spectacle de cet ensemble de la Société musicale Saint-Augustin-de-Desmaures. Venez les entendre à la bibliothèque! Pas d'inscription, présentez-vous sur place.

MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Début des inscriptions aux activités d'automne

Mercredi 4 septembre dès 9 h

Heures d'ouverture dès le 9 septembre

Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi et dimanche 12 h à 16 h



Conférence « Les jouets de 1939 à 1969 nous parlent » par Jean Bouchard

Lundi 9 septembre 13 h 30

Atelier de fabrication de tartes aux pommes avec la maison des jeunes

Samedi 21 septembre 13 h 30 – cuisiniers recherchés

Peinture décorative sur des citrouilles par Sylvie Mathieu

Atelier de décoration de petites citrouilles pour l'Halloween
Mercredi 16 octobre 18 h 30

Conférences voyages - Les mercredis d'octobre à 10 h

2 octobre : L'Ouest américain sans réservation
9 octobre : Les Châteaux de la Loire
16 octobre : Anticosti et la Basse-Côte-Nord
23 octobre : Voyage solo en Europe

Danse de l'Halloween

Enfilez votre plus beau costume pour danser et jouer à des jeux.
Jeudi 31 octobre 13 h 30
Inscrivez-vous!

Fermer le robinet en vous brossant les dents vous permet d'économiser

350 litres d'eau par semaine.

MON EMPREINTE BLEUE

Calculer votre consommation d'eau à Québec.ca/monempreintebleue

Votre gouvernement Québec

Complexe sportif multifonctionnel

Pour connaître les horaires
des **BAINS LIBRES** et du **PATINAGE LIBRE**

Pour effectuer une **LOCATION D'HEURES
DE GLACE** ou pour une **AQUAFÊTE**

Suivez-nous sur Facebook
VSAD Complexe sportif



Information

418 878-5473 poste 5800

ou

VSAD.ca

CARDIO PLEIN AIR

Cet automne, l'entreprise spécialisée dans les entraînements en plein air, Cardio Plein Air, offrira un programme adapté aux gens en manque de temps pour leur entraînement dans un parc de proximité : Cardio-F.i.t. au parc Place-Portneuf.

Ce programme est parfait pour les gens pressés par l'exigente routine professionnelle et familiale. Le cardio-F.i.t. est un entraînement complet de 30 minutes alliant stations d'exercices, travail cardiovasculaire en endurance musculaire. Avec ses trois niveaux d'intensité proposés, tout le monde y trouvera son compte, quel que soit son âge ou sa condition physique.

Vous voulez l'essayer gratuitement, rendez-vous au parc Place-Portneuf le 10 septembre prochain, réservation obligatoire au cardiopleinair.ca/essai-gratuit.

Les cours débutent le 16 octobre et se terminent le 21 décembre. Inscription en cours pour la session d'automne.



PORTES OUVERTES

10 SEPTEMBRE : PLACE PORTNEUF

cardio f.i.t.

15 SEPTEMBRE : PARC RIVERAIN

cardio musculation

NOUVEAU PROGRAMME!

cardio f.i.t. famille

MYLÈNE MARTEL

438-827-8787

inscription en ligne :

cardiopleinair.ca/portes-ouvertes

ProShop du Complexe sportif - NOUVELLE ADMINISTRATION

L'équipe du Complexe sportif tient à souhaiter la bienvenue à son nouveau concessionnaire, M. Jocelyn Gingras. Monsieur Gingras est dans le domaine depuis 30 ans et est déjà concessionnaire du ProShop de L'Ancienne-Lorette depuis plus de 20 ans. Il vous offrira un service personnalisé et des heures d'opération adéquates afin de répondre à vos besoins. Vous y trouverez un inventaire varié et de qualité à des prix compétitifs.

Félix, David et M. Gingras sont là
pour vous servir dès maintenant!



ACTIVITÉS AQUATIQUES AUTOMNE 2019

Préinscriptions en ligne
du 17 juin 8 h au 18 août

Inscriptions en ligne
du 19 août 8 h au 5 septembre



Début des activités le 9 septembre

Aquaforme, Mise en forme, Cours enfants,
Médaille de bronze, Croix de bronze et plus!

Programmation disponible mi-juin à : **VSAD.ca**
Information: 418 951-0018

SAMEDI des sportifs



Une fête pour la famille!

7 SEPTEMBRE - COMPLEXE SPORTIF

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

2e édition
Activités GRATUITES
Venez vous amuser avec NOUS!

- 10 h à 16 h** Hockey mineur CRSA - Tailgate
Soccer CRSA - Atelier participatif
Jeux de Kermesse
Jeux gonflables
Maqui-Art - Maquillage
Kiosque KÉNO - Partenaire Ville pour la programmation des loisirs
Kiosque SODEM - Partenaire Ville pour la programmation aquatique
15 % de rabais pour toutes inscriptions aquatiques faites le jour même
- 10 h 30 à 12 h** Patinage festif - Thématique musicale années 80
Club de patinage artistique de St-Augustin - Section minibandes
- 12 h à 15 h** Atelier artistique ZEN - Gribouiller pour relaxer
Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures
- 12 h à 16 h** Baignade libre et animation aquatique
Aquaforme, atelier de sauvetage, course à relais, etc.
- 13 h** Partie du Séminaire Saint-François Midget AAA
Le Blizzard accueille les Estacades de Trois-Rivières.

Démonstrations du Club de karaté et du Club de taekwondo
Hall du Complexe sportif pendant les entractes
- 16 h** Fermeture du site

La réglementation aquatique s'applique; consultez le VSAD.ca.

En cas de mauvaise température, les activités se dérouleront à l'intérieur du Complexe sportif.



K É N O



ROYALS

Sodem



POUR EN SAVOIR PLUS
SAINT-AUGUSTIN

HORAIRE PICKLEBALL ET BADMINTON LIBRES DU MARDI 20 AOÛT AU 22 DÉCEMBRE 2019

JOUR	HEURE	ACTIVITÉS	LIEU
Mardi	9 h à 11 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
	12 à 14h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Mercredi	13 h à 15 h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Jeudi	14 h à 16 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Dimanche	13 h à 15 h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
	15 h à 17 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Vendredi À compter du 13 septembre	19 h à 20 h 30 (4 terrains)	Pickleball libre	Séminaire Saint-François
	20 h 30 à 22 h (8 terrains)		

Dates non disponibles : 1^{er} et 3 septembre, 11 et 12 décembre

S'il vous plaît, veuillez respecter les heures de début et de fin des périodes libres.

Les doubles sont obligatoires s'il y a beaucoup de joueurs.

Veuillez prendre note que l'horaire est modifiable sans préavis.

IMPORTANT : Activités réservées aux résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures

Preuve de résidence exigée



LIEUX DES ACTIVITÉS

Campus Notre-Dame-de-Foy
Centre sportif
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(6 terrains à votre disposition)

Séminaire Saint-François
Centre sportif
4900, rue Saint-Félix
Saint-Augustin-de-Desmaures
(4 ou 8 terrains à votre disposition)



LOISIRS AUTOMNE 2019

**DES ACTIVITÉS POUR TOUS
ET POUR TOUS LES GOÛTS!**



K É N O

Inscriptions en ligne dès maintenant
au vsad.ca/loisirs

ACTIVITÉ ARTISTIQUE
Peinture à l'huile et acrylique

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+
Pilates
100% Souplesse
Mise en forme douce *nouveau*
Stretching et tonus doux
Conditionnement sur musique
Stretching et tonus

MUSIQUE
Batterie
Chant
Guitare
Piano
Violon

BIEN-ÊTRE

Qi Gong
Tai-chi-chuan
Yoga (jour) *nouveau*
Yoga (soir)

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

P-Boxing
Tabata
Cardio latino *nouveau*
Circuit urbain *nouveau*
Aéro step+
Abdos Express

FORMATION
Je me garde seul

SPORT

Escrime (débutant et intermédiaire)

DES LOISIRS DE QUALITÉ AVEC KÉNO

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a confié la gestion des activités de loisirs à Kéno. La programmation des loisirs est disponible en ligne seulement. Pour consulter la programmation et les modalités d'inscription, rendez-vous au vsad.ca/loisirs.